



Déclaration de Berlin

Les Grandes Loges signataires de la déclaration de Bâle de 2012 se sont réunies à Berlin ce 23 juillet pour évaluer les implications de cette déclaration à la lumière des derniers développements en France.

Pour rappel, cette déclaration poursuivait deux objectifs.

En premier lieu, suite au retrait de reconnaissance de la GLNF (Grande Loge Nationale Française), favoriser la réintégration d'une GLNF réformée au sein de la chaîne internationale des Grandes Loges reconnues.

En second lieu, promouvoir l'idée que cette crise offre à tous les Frères travaillant dans la régularité une opportunité unique de joindre leurs forces et de constituer un courant maçonnique global susceptible d'être reconnu internationalement.

La déclaration de Bâle a atteint son premier objectif. Le processus de désintégration de la GLNF a été stoppé, la paix et l'harmonie ont été restaurées parmi les Frères de la GLNF. Les signataires croient que la GLNF, ayant accepté un certain nombre de réformes constitutionnelles de fond en juin de cette année, a ainsi consolidé son processus de réformes et devrait en conséquence être à nouveau reconnue.

Cependant, la dynamique et la complexité de la situation maçonnique française ne se limitent pas à la seule restauration de la GLNF. Plusieurs Grandes Loges françaises, à savoir la GLDF (Grande Loge de France), la GLAMF (Grande Loge de l'Alliance française) et la GLIF (Grande Loge Indépendante de France), ont entretemps fondé une Confédération (CMF) avec pour but d'obtenir la reconnaissance internationale grâce à l'observance stricte des règles de la régularité. A partir des documents officiels reçus de la CMF, qui contiennent un certain nombre de modifications importantes dans la Constitution et le Règlement Général de la GLDF, les cinq Grandes Loges signataires sont convaincues que la CMF est dès lors susceptible d'être elle aussi reconnue internationalement.

Elles considèrent à présent le paysage maçonnique français comme étant de facto un territoire "à partager" par toutes les parties concernées.

Les Grandes Loges signataires, suite à d'intenses discussions avec la direction de la GLNF, comprennent que les traces laissées par la crise prendront du temps à s'effacer.

Elles espèrent en conséquence qu'un climat d'amitié entre la GLNF et la CMF finira par s'installer. Pour l'instant, elles encouragent les Frères de la GLNF à admettre le fait que la CMF est considérée comme régulière depuis l'étranger et candidate valable à la reconnaissance.

Les Grandes Loges signataires sont convaincues que dans le cadre d'une recomposition du paysage maçonnique français, consacrée sur le plan international, une distinction nette doit être maintenue entre Grandes Loges régulières et non régulières. Dès lors, les Grands Maîtres signataires proposeront à leurs instances respectives de reconnaître à la fois la GLNF et la CMF pour autant que les modifications susmentionnées soient entérinées par le prochain Convent de la GLDF.

Berlin, 23. Julliet 2015

Grand Maître - Grande Loge d'Autrich, T. R. F. (Dr.) Georg Semler

Grand Maître - Grande Loge Suisse Alpina, T. R F. Maurice Zahnd

Grand Maître - Grande Loge de Luxembourg, T. R. F. Jacques Hansen

Grand Maître - Grandes Loges Unies d'Allemagne, T. R. F. (Prof. Dr.) Rüdiger Templin

Grand Maître - Grande Loge Régulière de Belgique, T. R. F. Jacques François

(Dr.) Georg Semler

Maurice Zahnd

Jacques Hansen

(Prof. Dr.) Rüdiger Templin

Jacques François